

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2024/02

Séance du 07/03/2024

**APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE
A DISPOSITION DE RESSOURCES HUMAINES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 07/03/2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

d'approuver la convention de mise à disposition de moyens humains du Département de la Vienne à la Régie Vienne Numérique et d'autoriser le Directeur à la signer, ainsi que ses avenants ultérieurs, étant précisé que cette convention fait suite à celle approuvée par délibération du Conseil d'Administration du 12 novembre 2020 et s'exécute depuis le 1er janvier 2024.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé